

**LUNDI 30 JUIN 2025 A 18H30****INFORMATIONS****CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR****♦ ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 2025****♦ DECISIONS DU MAIRE (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)**

- ❖ De solliciter l'aide de l'Etat au titre du dispositif « Plan 5000 terrains de sport – Génération 2024 » pour la création d'un terrain multisport, à hauteur de 12.45 % du coût total de l'opération hors taxes.
- ❖ De retenir l'offre de la SAS SOGETHA pour le contrat de maintenance Installations de Chauffage/Climatisation des bâtiments : crèche municipale, école maternelle, algécos de l'élémentaire, CCAS/Polie municipale, salle de l'Age d'Or et l'épicerie sociale d'un montant de 2 854.10 € HT pour l'année 2025.
- ❖ De signer le devis relatif à la fourniture et à la livraison des repas en crèche avec l'entreprise Les Bocaux de Mamie d'un montant de 69,70 € HT, pour la journée du 30 mai 2025.
- ❖ De signer un contrat de maintenance pour la balise PPMS Athéna du CCAS avec la Société SAS My Keeper pour un montant de 80 € HT, pour la période allant jusqu'au 03/04/2026.  
De signer le devis pour l'acquisition de 2 nouvelles balises (classe ULIS et crèche secteur bébé/moyen) d'un montant de 1 392 € HT comprenant l'acquisition, la maintenance et la téléassistance, pour une période de 36 mois à compter de juin 2025.
- ❖ De retenir l'offre de la SAS SOGETHA pour le remplacement de 7 ventilo-convection modèles CARRIER en mairie d'un montant de 16 038.50 € HT, comprenant la fourniture, les installations, les raccordements électriques et hydraulique.
- ❖ De retenir l'offre de la SAS SOGETHA pour la mise en place d'un pot à boue sur le réseau chauffage en mairie, d'un montant de 3 223.50 € HT et comprenant la fourniture, l'installation et les raccordements.
- ❖ De signer un avenant n° CT00004725 au contrat de service n°C2316018 avec la Société ARPEGE, pour l'acquisition et la maintenance d'une licence supplémentaire du logiciel d'inscription et de facturation CONCERTO de l'accueil de loisirs, pour la période du 01/07/2025 au 31/12/2028, d'un montant annuel de 416.40 € TTC d'abonnement et, 206.40 € TTC de maintenance.
- ❖ De retenir l'offre de SAS Quali-Cité Méditerranée pour le remplacement d'une partie des jeux extérieurs à l'école maternelle, d'un montant de 45 375.72 € HT.

**♦ EXAMEN DES DELIBERATIONS**

1. **ENVIRONNEMENT – DLVA : COMPOSTEUR PARTAGÉ**
2. **ENERGIE – DEPLOIEMENT BORNE DE RECHARGE PLACE AIME AILLAUD**
3. **ADMINISTRATION GENERALE – INGENIERIE ET TERRITOIRE 04 : CONVENTION D'ADHESION**
4. **FINANCES – BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICATIVE N°1**
5. **QUESTIONS DIVERSES**

